

PORT DE PÊCHE D'ERBALUNGA

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE D'ERBALUNGA À L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS ET PLAISANCIERS D'ERBALUNGA COMMUNE DE BRANDU

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 7 mars 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**Le Président de l'association des
pêcheurs et plaisanciers
d'Erbalunga**

Gilles SIMEONI

PORT DE PÊCHE DE BARCAGHJU

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE DE BARCAGHJU À LA COMMUNE D'ERSA

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 7 mars 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse M. le Maire de la commune d'Ersa

Gilles SIMEONI

Thomas MICHELI

PORT DE PÊCHE DE GALERIA

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE DE GALERIA À LA COMMUNE DE GALERIA

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 7 mars 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**M. le Maire de la commune
de Galeria**

Gilles SIMEONI

Jean-Marie SEITE

PORT DE PÊCHE DE GIOTTANI

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE DE GIOTTANI À LA COMMUNE DE BARRETTALI

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 12 février 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

Le présent avenant entrera en vigueur dès la publication de l'arrêté pris par le Président du Conseil exécutif de Corse.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**M. le Maire de la commune de
Barrettali**

Gilles SIMEONI

Dominique BACCARELLI

PORT DE PÊCHE DE SAN DAMIANU

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE DE SAN DAMIANU À LA COMMUNE D'ALGAIOLA

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 12 février 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**M. le Maire de la commune
d'Algaiola**

Gilles SIMEONI

François ROSSI

PORT DE PÊCHE DE SANTA SEVERA

CONCESSION D'ÉTABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DU PORT DE PÊCHE DE SANTA SEVERA À LA COMMUNE DE LURI

AVENANT n° 2

Au cahier des charges du 12 février 2016

Article 1 :

L'article 33 du cahier des charges est modifié comme suit :

L'échéance de la concession est fixée au 16 février 2023.

Article 2 :

Les autres articles du cahier des charges de la concession demeurent inchangés.

AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse

**Mme la Maire de la
commune de LURI**

Gilles SIMEONI

Anne-Laure SANTUCCI